

Compte rendu de la séance du vendredi 08 décembre 2017

Ordre du jour:

- délibération autorisant l'engagement, la liquidation et le mandatement de dépenses d'investissement, avant le vote du budget 2018, et ce ,dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent 2017
- délibération sur les tarifs du repas organisé par la municipalité pour Noël 2017

Délibérations du conseil:

autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget 2018 (2017 036)

Sachant que plusieurs dépenses d'investissement sont déjà engagées sur le budget 2018, Madame Andrey demande l'autorisation d'engager, liquider et mandater ces dépenses , dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Il s'agit en particulier de la 2ème tranche des travaux de voirie de Beaufuy (entreprise Chaplier) et de l'isolation des combles du logement de la mairie (entreprise JCD Renov)

tarifs des repas de Noël (2017 037)

Le Conseil décide pour les futurs repas de Noël de reconduire les tarifs pratiqués en 2015 et 2016, à savoir:

- **enfant de moins de 12 ans GRATUIT**
- **adulte de plus de 65 ans 5€**
- **adulte de moins de 65 ans 10€**
- toutes boissons offertes

Cette décision sera valable à compter de Noël 2017 et pour les années à venir, sauf nouvelle délibération contraire.

Questions diverses: Madame Lenfant présente le bilan des inscriptions pour le repas de Noël et Madame Andrey profite de la présence des conseillers pour aller faire le point sur le terrain des travaux extérieurs qui seront prioritaires en 2018:

- réfection des planches de rives des cabanons et de l'atelier communal, très dégradées
- redressement de la balustrade située près de l'abribus qui vient d'être légèrement enfoncée par un véhicule non identifié et réparation du soubassement en maçonnerie